

COMMUNIQUE DE PRESSE

Banque Accord lance sa première émission obligataire afin de diversifier ses sources de financement et de financer sa croissance -

Banque Accord a procédé à une émission obligataire d'un montant de 150 ME.

Ce recours au marché s'inscrit dans une volonté de diversifier les sources de financement et de financer la croissance de la banque, en France et à l'international. Pour diriger cette première émission, Banque Accord a mandaté BNP PARIBAS et NATEXIS BANQUES POPULAIRES, chefs de file de l'opération.

De maturité 30 septembre 2005, elle est émise dans le cadre d'un nouveau programme EMTN. Elle offre aux investisseurs une marge annuelle de Eonia +20pb. Placée exclusivement auprès d'investisseurs qualifiés, elle a d'ores et déjà été majoritairement souscrite auprès d'investisseurs français.

Banque Accord s'est vu attribuer les notes long terme A- et court terme A2 par l'agence de notation Standard & Poor's.